



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Alismataceae

SYNONYMES :

Alisma natans L. ;
Alisma natans L. var. *reptans* Rouy ;
Echinodorus natans (L.) Engelm. ex Asch. ;
Elisma natans (L.) Buchenau ;
Luronium natans (L.) Rafin ;
Luronium natans f. *submersum* Glück ;
Nectalisma natans (L.) Fourr.

NOMS VERNACULAIRES :

Flûteau nageant ;
Alisma nageant ;
Plantain nageant ;
Pain de grenouille.

TYPE BIOLOGIQUE : hémicryptophyte

TAILLE : 10 à 60 cm

FLORAISON : Mai à septembre (voire octobre)

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine : préoccupation mineure (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) ;
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne : préoccupation mineure (Quéré et al., 2015) ;
- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain – annexe 1 (Magnanon, 1993).

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Espèce d'intérêt communautaire (annexes II et IV de la directive Habitats-Faune-Flore du 21 mai 1992) ;
- Espèce protégée au niveau national (arrêté du 20 janvier 1982 modifié par arrêté du 31 août 1995).

ÉTYMOLOGIE :

Le nom d'espèce, tiré du latin « natans » qui signifie nager, fait référence aux feuilles flottantes du Flûteau nageant.

Description

Le Flûteau nageant est une plante vivace, aquatique à amphibie, dont l'aspect est variable en fonction des saisons et des conditions stationnelles. Sa tige est fine, d'une longueur de 10 à 60 cm (jusqu'à 1 m) selon la profondeur de l'eau. Enracinée au fond, elle est stolonifère et produit de nombreuses racines adventives aux nœuds. Ses feuilles peuvent présenter trois formes différentes :

- Les feuilles de la base, submergées, sont linéaires (5-15 cm de long et 2-3 mm de large), se rétrécissant vers l'apex pointu. Elles sont aplaties et groupées en rosette, vert pâle, translucides, à large nervure centrale épaissie et plus verte. Dans les eaux courantes, ces feuilles sont plus larges (5 à 8 mm) et plus longues.
 - Les feuilles flottantes, portées par de longs pétioles, sont ovales ou elliptiques (1-4 cm de long et 1-2 cm de large), lisses, luisantes, avec trois nervures principales : une nervure centrale et deux latérales arquées, parallèles au bord.
 - Sur les substrats exondés, la plante produit des feuilles aériennes courtes, à limbe nettement ovale, éventuellement lancéolé en cas d'exondation prolongée.
- Les fleurs sont assez grandes (1 à 2 cm), souvent solitaires, rarement par 3 ou 5. Elles portent trois pétales blancs avec une tache jaune à la base.

Confusions possibles

En fleur, le Flûteau nageant se reconnaît facilement. En l'absence de fleurs, des confusions sont possibles avec plusieurs autres espèces amphibies ou aquatiques. Le tableau suivant présente quelques critères distinctifs pour identifier le Flûteau nageant de plusieurs autres espèces proches :

	<i>Luronium natans</i>	<i>Baldellia ranunculoides</i>	<i>Alisma</i> sp.	<i>Ranunculus flammula</i>	<i>Sparganium emersum</i>
Fleurs	Blanches	Roses	Blanches	Jaunes	Capitules
Stolons	Fréquents (sauf en hiver)	Rares	Absents	Absents (mais tiges radicantes)	?
Feuilles flottantes ou aériennes	Ovales, arrondies, 2 nervures latérales arquées, tiges feuillées	Lancéolées, pointues, presque toutes radicales	Parfois très proches de <i>Luronium natans</i>	Ovales, parfois dentées	Longues et allongées
Feuilles submergées	Plus ou moins parallèles, larges 2-8 mm, nervure centrale nette	Elargies vers l'extrémité	-	-	Larges 5-12 mm, pas de nervure centrale marquée
Autres caractères	-	Odeur de cumin ou de coriandre	Présence de latex	-	-

Écologie

Le Flûteau nageant se rencontre dans les mares, étangs, cours d'eau, fossés et bras morts, ornières inondées des chemins, dans des eaux claires à légèrement turbides. Il préfère des eaux peu profondes, stagnantes à faiblement courantes, oligotrophes à méso-eutrophes (espèce sensible à une trop forte eutrophisation).

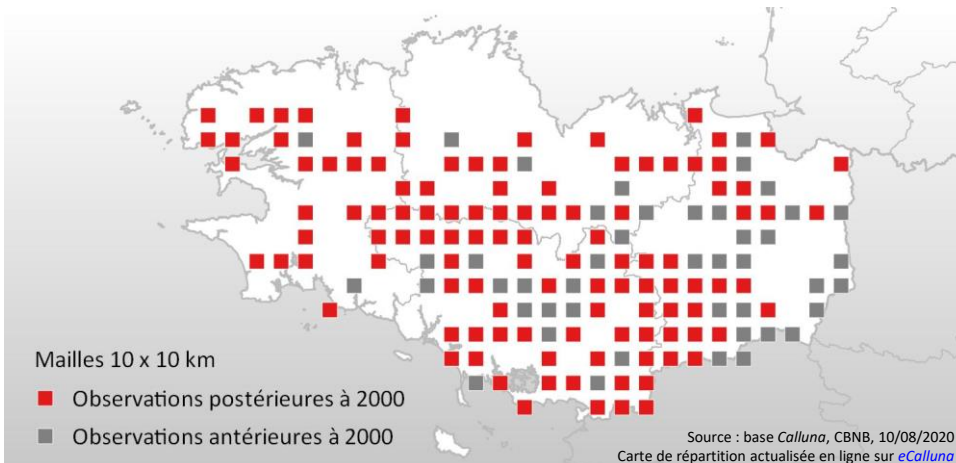
Son amplitude écologique est assez importante. Il est plutôt indicateur de milieux acides (jusqu'à un pH de 3,5), mais peut supporter un pH de 8. Il supporte des variations importantes du niveau de l'eau et une exondation temporaire, mais peut aussi rester complètement immergé de façon prolongée. Par contre, cette espèce pionnière, fortement héliophile, ne supporte pas une trop forte concurrence végétale.



© CBNB, A. Lieurade

Luronium natans (L.) Raf.

Répartition de l'espèce en Bretagne



Atteintes et menaces identifiées en Bretagne

Alors qu'il s'est beaucoup raréfié en France, le Flûteau nageant apparaît encore assez répandu sur l'ensemble du territoire breton. La Bretagne a donc une forte responsabilité pour sa préservation. Les principales menaces identifiées sont :

- **La modification ou la destruction de son milieu** suppriment les conditions de développement favorables au Flûteau : comblement des mares, curage ou reprofilage des fossés et cours d'eau, dégradation des berges et arrachage d'origine biotique de la végétation (ragondins, écrevisses, etc.) ;
- **L'eutrophisation et la pollution de l'eau** constituent les principaux facteurs de dégradation de l'habitat du Flûteau nageant ;
- **L'augmentation de la turbidité des eaux** limite l'accès à la lumière des hydrophytes et entraîne le déclin des populations ;
- **Sensible à la concurrence végétale**, l'espèce peut régresser à la faveur de plantes plus « compétitives » en particulier des espèces exotiques envahissantes (jussies, Myriophylle du Brésil, Lagarosiphon, etc.). L'ombrage trop important, pouvant être lié au développement important de la végétation, peut également avoir un impact négatif sur le Flûteau nageant ;
- **La dynamique naturelle du milieu** peut mener à l'envahissement par les hélophytes (voire au développement de ligneux) et au comblement graduel par production végétale et apport sédimentaire.

Gestion actuelle et préconisations

Le Flûteau fait l'objet d'un plan national d'actions qui propose des mesures en faveur de l'espèce à l'échelle de la France métropolitaine. En 2018, une déclinaison pour la préservation de cette espèce en Bretagne a été rédigée. Plusieurs types d'actions sont mises en œuvre dans notre région :

- **Prise en compte de la présence de l'espèce dans des projets d'aménagement**, en particulier dans des programmes visant à restaurer les continuités écologiques des cours d'eau ;
- **Amélioration des connaissances** sur la répartition et l'écologie de l'espèce, notamment sur la caractérisation de ses habitats (pH, trophie...) ;
- **Mise en place d'une veille sur l'état des populations et identification des menaces** pouvant leur porter atteinte ;
- **Poursuite des mesures de protection foncière et réglementaire**, notamment par les dispositifs prévus dans le cadre de Natura 2000 ;
- **Mise en place d'opérations de gestion dans le cadre de Natura 2000 et de mesures conservatoires** ou restauratrices des stations : maintien d'une qualité de l'eau et d'une dynamique hydraulique favorables, creusement de mares ;
- **Poursuite des recherches sur la conservation ex situ.**

Flûteau nageant

NOMBRE DE COMMUNES OÙ L'ESPÈCE EST PRÉSENTE EN BRETAGNE

(observations postérieures à 2000) :

CÔTES-D'ARMOR : 33

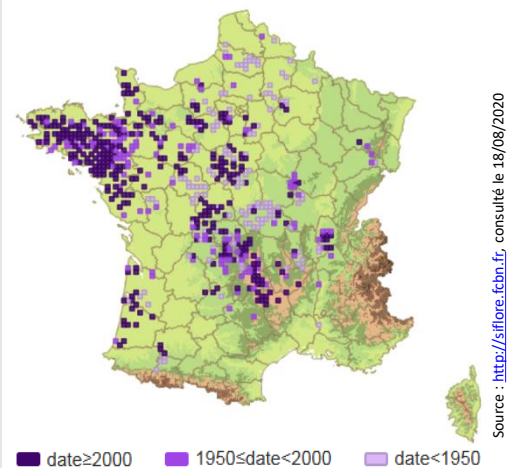
FINISTÈRE : 16

ILLE-ET-VILAINE : 38

MORBIHAN : 78

(voir la liste complète sur eCalluna)

RÉPARTITION EN FRANCE



Le Flûteau nageant était autrefois présent sur une grande partie du territoire. Il a vu son aire de répartition se contracter et semble avoir pratiquement disparu de plusieurs régions. Les plus importants foyers de populations sont actuellement dans le Centre, le Massif central et surtout en Bretagne, où se trouve un tiers des communes françaises où l'espèce a été recensée depuis l'an 2000.

RÉPARTITION MONDIALE :

Le Flûteau nageant est une espèce endémique européenne. Son aire de répartition couvre l'Europe occidentale et centrale tempérée, du sud de la Scandinavie au nord de la péninsule ibérique.



© CBNB, A. Lieurade